

Accompagnement en faveur de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques

*Obligatoire



Formulaire de candidature

Identification de la structure

1. Nom de la collectivité *

2. Adresse *

3. Type de collectivité *

Plusieurs réponses possibles.

- Communauté de communes
- Communauté d'agglomération
- Métropole

Taille de la collectivité

4. Nombre de communes *

5. Nombre d'habitants *

6. Nombre d'agents *

7. Budget annuel de fonctionnement *

8. Budget annuel d'investissement *

Elu de la collectivité référent

9. Nom *

10. Téléphone *

11. Courriel *

12. Fonction *

Agent de la collectivité référent du projet

13. Nom *

14. Téléphone *

15. Courriel *

16. Fonction *

Nom et fonction des personnes de l'équipe projet

à décliner en fonction de l'organisation de la structure

17. Référent urbanisme - aménagement

18. Référent développement durable

19. Référent environnement - cadre de vie

20. Référent milieux aquatiques (GEMAPI)

21. Référent eau potable

22. Référent assainissement collectif

23. Référent assainissement non collectif

24. Référent eaux pluviales

25. Référent agriculture

26. Référent déchets, salubrité publique

27. Référent communication, animation, sensibilisation à l'environnement

28. Référent développement (économique / local)

Démarches de développement durable

29. Votre collectivité est-elle engagée dans des démarches de développement durable ? (cochez une ou plusieurs cases)

Plusieurs réponses possibles.

- Agenda 21 ou agenda 2030
- Territoire zéro déchet, zéro gaspillage
- Démarche "zéro déchet plastique"
- Plan climat
- Charte de Parc naturel régional

Autre : _____

30. Votre collectivité est-elle engagée dans une ou des démarches de labellisation environnementale ? Si oui, précisez (UNE COP d'AVANCE, Territoires engagés pour la nature ...)

Planification et urbanisme

De quels documents de planification votre collectivité dispose-t-elle ?

31. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ? Si oui, quel est son état d'avancement? *

32. Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ? Si oui, quel est son état d'avancement ? *

33. Avez-vous intégré dans ces documents des mesures de prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques, de limitation de l'imperméabilisation (précisez lesquelles) *

34. En matière de planification et d'urbanisme, travaillez-vous avec le(s) gestionnaire(s) de milieu(x) aquatique(s) s'il(s) existe(nt) sur votre territoire ? *

Gestion de l'eau et des milieux aquatiques - compétences exercées

Eau potable

35. Votre collectivité exerce-t-elle cette compétence? si oui, précisez si c'est en régie, par délégation (à qui ?), transférée (à qui ?) *

36. Quel est le nombre d'agents qui travaillent dans ce domaine ? *

37. Existe-t-il un schéma directeur intercommunal d'eau potable ? Si oui, de quand date sa mise à jour ? *

Assainissement collectif

38. Votre collectivité exerce-t-elle cette compétence ? si oui, précisez si c'est en régie, par délégation (à qui ?), transférée (à qui ?) *

39. Quel est le nombre d'agents qui travaillent dans ce domaine ? *

40. Existe-t-il un schéma directeur d'assainissement intercommunal ? Si oui, de quand date sa mise à jour ? *

41. Quelles sont les capacités et les filières des stations d'épuration du territoire ?

Assainissement non collectif

42. Votre collectivité exerce-t-elle cette compétence? si oui, précisez si c'est en régie, par délégation (à qui ?), transférée (à qui ?) *

43. Quel est le nombre d'agents qui travaillent dans ce domaine ? *

Eaux pluviales

44. Votre collectivité exerce-t-elle cette compétence? si oui, précisez si c'est en régie, par délégation (à qui ?), transférée (à qui ?) *

45. Quel est le nombre d'agents qui travaillent dans ce domaine ? *

46. Existe-t-il un schéma directeur intercommunal des eaux pluviales ? Si oui, de quand date sa mise à jour ? *

47. Quels sont les principaux ouvrages de gestion des eaux pluviales sur le territoire ?

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

48. Votre collectivité exerce-t-elle cette compétence? si oui, précisez si elle est exercée en direct ou si elle est déléguée (et dans ce cas indiquez à qui et les items concernés?) *

49. Quel est le nombre d'agents qui travaillent dans ce domaine ?

Structure de gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant

50. Votre collectivité adhère-t-elle à une ou plusieurs structures de ce type ? (si oui, précisez laquelle ou lesquelles) *

51. Votre collectivité est-elle concernée par un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) ou un contrat de milieu ? Si oui, précisez lequel ou lesquels *

Quelle est la ressource en eau utilisée pour l'alimentation en eau potable ?

52. S'agit-il d'eaux souterraines ? si oui, précisez lesquelles et les mesures mises en place pour protéger les captages (périmètres de protection, aires de sauvegarde...) *

53. S'agit-t-il d'eaux superficielles ? si oui, précisez lesquelles *

54. Avez-vous mis en place des actions pour économiser l'eau ? (si oui, précisez si cela concerne les bâtiments publics, l'arrosage des espaces publics ...) *

55. Sur votre territoire, des arrêtés de restriction de prélèvement ont-ils été pris ces dernières années ? (si oui, précisez le nombre, les périodes ...) *

56. Votre collectivité est-elle concernée par un Plan de gestion de la ressource en eau ? *

57. Votre territoire a-t-il subi des inondations ? (si oui, précisez la fréquence, la nature des dommages ...) *

58. Votre collectivité est-elle concernée par un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ? Si oui, précisez lequel

59. Organisez-vous des événements autour de la question de l'eau ? Si oui, précisez

60. Travaillez-vous en partenariat avec des structures d'éducation à l'environnement dans le domaine de l'eau ? Si oui, précisez lesquelles *

61. Avez-vous mis en place une démarche de travail inter-services *

Une seule réponse possible.

oui

Non

62. Si oui, quels sont les services concernés ?

Plusieurs réponses possibles.

- Développement durable
- Environnement - cadre de vie
- Urbanisme - aménagement
- Eau potable
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Eaux pluviales
- Milieux aquatiques (GEMAPI)
- Communication, animation, sensibilisation à l'environnement
- Agriculture
- Déchets, salubrité publique
- Développement (économique / local)

Autre : _____

Engagement des lauréats

63. La collectivité s'engage, si sa candidature est retenue, à (cochez toutes les cases) :

Plusieurs réponses possibles.

- Mobiliser l'élu et l'agent référents du projet ainsi que l'équipe projet
- Mobiliser les agents pour participer à l'ensemble des journées d'échanges
- Participer aux réunions de lancement et de restitution du dispositif (référents politiques et techniques) du projet
- Faire part de son expérience à l'ARBE sur les actions mises en oeuvre suite aux journées

64. Pour la collectivité candidate (Précisez les nom, prénom et fonction de la personne représentant la collectivité) *

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms